

# Consignes d'utilisation de la salle Morlet

## horaires d'inventaires :

- le vendredi à 10h30  
→ explications consignes de sécurité, comptage de la vaisselle
- le lundi à 14h00  
→ état des lieux, vérification de la vaisselle

## consignes :

- les sacs de déchets seront déposés dans les conteneurs, sous les escaliers
- Le tri sélectif est obligatoire :
  - \* déchets non recyclables (restes de nourriture, nappes papier sales...) → conteneurs verts.
  - \* emballages carton/papier et flacons/bouteilles plastiques → conteneur jaune.
  - \* bouteilles/bocaux en verre → conteneur jaune spécial verre.
- débarrasser les tables et les laisser sur pieds pour le nettoyage.
- empiler les chaises par 15. Tout le mobilier sera regroupé dans la grande salle.
- balayer la salle
- laver et essuyer la vaisselle. Vider le lave-vaisselle.
- La vaisselle doit être restituée propre et rangée à l'endroit prévu. En cas de vaisselle sale, elle sera refaite par nos soins et le service sera facturé.
- Vider la chambre froide et le congélateur. Arrêter leur fonctionnement et les laisser ouverts.
- ne rien accrocher ni afficher sur les murs et sur les plafonds
- la remise en état des extincteurs suite à une utilisation abusive sera facturée.
- nettoyer les abords extérieurs (ramasser les saletés, laver les taches sur le parvis).  
Si l'état le nécessite, un nettoyage vous sera demandé.

## Respect des riverains :

- utiliser les parkings prévus. Aucune voiture ne doit stationner sur les parvis.
- La musique amplifiée ne doit en aucun cas troubler la tranquillité des riverains.
- Le volume sonore sera baissé à partir de 22 heures. Fermez la porte de la salle.
- Les personnes sorties sur le parvis veilleront à ne pas être bruyantes. Elles ne devront pas avoir un comportement désinvolte voire agressif envers les riverains ou les utilisateurs des autres locaux.
- L'utilisation des pétards et autres pièces d'artifices est interdite.
- L'accès aux autres parties du Complexe Polyvalent est interdit (escaliers, équipements sportifs)

**Merci de votre compréhension**

***n° astreinte mairie pour des problèmes uniquement techniques :  
06 03 63 19 60***